

P R O C È S - V E R B A L

Procès-verbal de la première rencontre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain pour l'année 2015, tenue à l'hôtel de ville de Champlain, au 819, Notre-Dame Est, Champlain (Québec), le 21 mai 2015 à 19 h

Sont présents : M. Guy Simon – Municipalité de Champlain
M. Patrick Simard – Conseil régional de l'environnement Mauricie
M. Daniel Pépin – Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (exploitant)
Mme Sonya Auclair – Municipalité de Batiscan
M. Christian Gendron – MRC des Chenaux

Est absent : M. Claude Pintal – Citoyen
M. Philippe Dussol – Citoyen

Invité : Mme Julie Pinard – Chef de service environnement, Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Formant quorum, M. Guy Simon ouvre la rencontre en souhaitant la bienvenue aux membres et aux invités, et les remercie de leur présence.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Guy Simon, invite les membres du comité à prendre connaissance de l'ordre du jour qui leur a été remis à leur arrivée. Puis, il fait la lecture à voix haute de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Sonya Auclair et appuyé par M. Christian Gendron d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. *Mot de bienvenue et vérification du quorum;*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
3. *Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 10 septembre 2014;*
4. *Suivi du procès-verbal du 10 septembre 2014;*
5. *Suivi de l'arrivée des matières résiduelles au lieu d'enfouissement technique de Champlain;*
6. *Suivi environnemental du lieu d'enfouissement technique de Champlain;*
7. *Aménagement de la route de contournement;*
8. *Travaux à réaliser sur le site en 2015;*
9. *Assemblée générale 2015;*
10. *Varia;*
11. *Date et lieu de la prochaine réunion;*
12. *Levée de la réunion.*

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 10 SEPTEMBRE 2014

M. Guy Simon invite les membres du comité de vigilance à prendre connaissance du procès-verbal de la rencontre du 10 septembre 2014.

Il est mentionné d'ajouter que M. Claude Pintal et M. Christian Gendron étaient présents pour la visite du lieu.

M. Daniel Pépin appuyé de Mme Sonya Auclair, propose que le procès-verbal du 10 septembre 2014 soit adopté tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 10 SEPTEMBRE 2014

Aucun point de suivi. Les sujets sont déjà à l'ordre du jour.

5. SUIVI DE L'ARRIVÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE CHAMPLAIN

M. Pépin mentionne que 3897 tonnes de matières résiduelles ont été enfouies durant les trois premiers mois de 2015. L'objectif pour 2015 est toujours d'enfouir environ 50 000 tonnes de matières résiduelles.

6. SUIVI ENVIRONNEMENTAL DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE CHAMPLAIN

Mme Pinard mentionne que la nouvelle usine de traitement du lixiviat a été mise en fonction en 2014 et qu'elle donne un bon rendement. Depuis mai 2014, l'usine est opérée selon les nouvelles normes du MDDELCC.

Le rapport annuel 2014 sera déposé sur l'intranet du site Internet de la RGMRM dès qu'il aura été approuvé par le MDDELCC.

La torchère a été mise en opération et fonctionne bien. Au niveau du biogaz, tout va bien et Nutra consomme toujours le biogaz.

Un avis d'infraction a été reçu concernant le niveau d'eau dans la zone A. Depuis la mise en opération de l'usine de traitement du lixiviat, la problématique a été réglée et il n'y a plus d'eau dans cette zone. Pas de nouvelles du MDDELCC à ce sujet.

La RGMRM travaille actuellement à la mise à jour des différents certificats d'autorisation.

7. AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE CONTOURNEMENT

L'ouverture des soumissions pour la construction de la route a été faite le 7 mai 2015. C'est Construction Boisvert qui a été le plus bas soumissionnaire avec un montant de 2,1 millions de dollars. L'estimation réalisée au moment de l'élaboration du projet était de 2,5 millions de dollars (3 à 4 km).

La route sera prête en septembre 2015.

8. TRAVAUX À RÉALISER SUR LE SITE EN 2015

Pas de travaux majeurs de prévus en 2015.

Mme Pinard remet aux membres du comité de vigilance une carte de la plateforme de compostage.

monticules 1 et 2 : valorisation sous peu par une entreprise
monticules 3 à 10 : sortira prochainement
monticules 11 à 27 : brassage en 2015
monticules 11 à 17 : sortira en 2016
monticules 18 à 27 : sortira en 2017

9. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le secrétaire, M. Patrick Simard, mentionne que le mandat (4 ans) des membres du comité de vigilance arrive à échéance à l'automne 2015. Il souligne qu'une assemblée générale annuelle aura donc lieu à l'automne 2015 (mi-octobre) pour élire les membres du comité.

Il souligne également que, lors de la prochaine assemblée générale, la composition du comité sera ramenée à la composition prévue par la loi, soit un représentant par groupe. Donc dans notre cas un représentant des citoyens au lieu de deux.

10. VARIA

M. Simon demande qui est responsable d'enlever les déchets en bordure de la route qui mène au lieu d'enfouissement. M. Pépin mentionne que ce sont les transporteurs qui sont responsables de les ramasser.

11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du comité de vigilance sera l'assemblée générale annuelle à la mi-octobre. Les invitations seront envoyées à la fin septembre. La première rencontre du nouveau comité de vigilance aura lieu en novembre.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

NON ADOPTÉ.



Patrick Simard, secrétaire
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement
technique de Champlain